

bonjour..

pour donner suite a l enquete publique pour l implantation d eoliennes sur le site de plumieux,je  
DESAPROUVE cette implantation.

me trouvant a 800m des huit eoliennes de plumieux je suis confronté a un bruit perpetuel  
correspondant a peu pres a un abord d autoroute.

et deuzieme desagrement et pas le moindre , est une tres mauvaise reception de television  
herzienne..qui va m indemniser pour l installation

et l achat d une antenne satellite?et j ai peur dans l avenir si je doit vendre ma maison.qui acheterai  
une maison entouree d eoliennes?

mr carimalo jean claude